

- **Rapport Moral** - par Olivier ANSART

Bienvenue à toutes et à tous, merci de votre présence.

Dans la continuité de 2015, l'année passée a été très fournie pour notre activité associative au service des projets urbains de Paris Nord-Est. Comme les années précédentes, notre implication auprès des habitants et des processus de concertation a été totale en mobilisant toutes nos forces et nos énergies.

Lors de notre AG 2016 afin d'ancrer l'association à l'échelle du grand territoire du 600 ha, ASA PNE 18 est devenue ASA PNE. Une décision approuvée à l'unanimité par notre assemblée et accompagnée par une modification de "l'architecture" du blog de l'association pour améliorer son image et, espérons-le, son efficacité auprès du public.

Les contacts et relations que nous continuons d'étendre auprès du réseau associatif local, parisien et même métropolitain, de partenaires universitaires (Campus Condorcet, Ecole d'architecture de la Villette...) se sont intensifiés, en particulier lors des séquences importantes sur "CDG Express" (syndicats de transports et d'usagers) ou de l'opération "Ordener-Poissonniers" (habitants regroupés dans le Collectif Dépôt Chapelle).

En revanche, l'action menée auprès des services de la Ville et du cabinet de l'adjoint à l'urbanisme Jean-Louis Missika n'a pas permis de réunir le Comité d'Organisation de la Concertation PNE en 2016. Il a fallu attendre ce début d'année 2017 pour qu'un rendez-vous soit fixé permettant de faire un état des lieux du projet urbain dans la stratégie globale d'aménagement du territoire, déclinée en grandes thématiques à travers plusieurs opérations urbaines.

Sur le plan des secteurs d'aménagement - le rapport d'activités en parlera plus en détail - 2016 a permis de poursuivre notre action sur plusieurs fronts. Outre notre participation active aux comités de suivi Chapelle International, aux ateliers de la gare des Mines et à la concertation "compliquée" d'Ordener-Poissonniers, l'année a été marquée par le lancement "surprise" du projet de parc paysager sur le terrain de Chapelle Charbon. Un projet lancé plus tôt que prévu pour donner des gages en matière d'espaces verts et de végétalisation à une population riveraine effrayée par une politique de densification de la Ville, symbolisée par le protocole foncier signé avec la SNCF en novembre 2016.

Comme les années précédentes, tous ces projets nous questionnent à travers les intentions urbaines qu'ils affichent. Nous veillons à ce que les processus de concertation débutent à l'amont du projet (phase de diagnostic) dans une démarche de co-élaboration en remettant en cause le principe des "invariants" que les maîtres d'ouvrage veulent imposer. Une idée qui a fait son chemin sur Ordener-Poissonniers en mêlant nos forces avec le collectif Dépôt Chapelle.

Notre action sur CDG a atteint son point d'orgue en 2016 avec plusieurs actions autour de l'enquête publique modificative bien relayée par les médias. Le projet a finalement été adopté par le Parlement en fin d'année mais il ne faut pas désespérer de voir apparaître de nouveaux rebondissements aboutissant à son abandon.

Pour le reste, je vous invite à poursuivre et à développer notre action avec rigueur et détermination en y associant davantage de riverains et d'usagers, en élargissant notre réseau de partenaires associatifs ou autres et en proposant de nouvelles initiatives innovantes, capables de mobiliser les énergies et de rendre plus efficiente notre démarche citoyenne en faveur des quartiers du nord-est parisien.

Je vous remercie de votre attention.